

10 juin 1986

ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU PACIFIQUE SUDDIX-HUITIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES

(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 4 - 8 août 1986)

PROJET DE REVISION DES FICHES DE PRISES JOURNALIERES
A USAGE REGIONAL

(Document présenté par le Secrétariat général)

L'une des grandes activités prioritaires du Programme d'évaluation des thonidés et marlins de la Commission du Pacifique Sud est de préparer et de tenir à jour les statistiques de prises et d'effort relatives aux espèces de thonidés et marlins d'importance commerciale, aux fins d'évaluation des stocks du Pacifique occidental. La plupart de ces données provient des fiches de pêche que les navires étrangers sont tenus de remplir aux termes de leurs permis de pêche. Cela fait maintenant huit ans que les grandes pêcheries thonières de la région reçoivent, pour consigner leurs données quotidiennes de prises et d'effort, une fiche type mise au point par la Commission du Pacifique Sud. Nous sommes heureux d'annoncer que ces fiches sont maintenant largement adoptées et que la majorité des données que nous recevons nous parvient sous cette forme.

Comme il fallait s'y attendre, l'expérience acquise dans l'exploitation des fiches et des données qu'elles contiennent a mis en évidence des améliorations possibles du système. Les modifications proposées ont été conçues de façon à assurer la continuité de l'actuelle base de données, à améliorer l'utilité des données, à rendre les fiches plus faciles à remplir et à répondre aux besoins de la recherche thonière dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud.

De façon générale, ces modifications ont pour but de résoudre les problèmes que nous avons rencontrés du fait du manque de spécificité et de clarté des rubriques proposées. Les nouvelles fiches comportent des rubriques supplémentaires correspondant à des renseignements que la plupart des bateaux consignent déjà, ce qui encouragera peut-être les exploitants à utiliser systématiquement les fiches pour leurs propres relevés aussi.

Les fiches destinées aux senneurs et aux canneurs comportent de nouvelles rubriques relatives aux thons obèses, Thunnus obesus, qui permettront de recueillir des données supplémentaires sur cette espèce importante. Bien qu'il soit difficile de distinguer les juvéniles de thons obèses - souvent capturés avec ces engins - des juvéniles de thons jaunes, Thunnus albacares, la plupart des pêcheurs devraient être capables de faire la distinction. La bonite, Katsuwonus pelamis, figure désormais nommément dans la fiche destinée aux palangriers car elle a souvent été signalée en quantité suffisante dans la rubrique "autres espèces"; les Japonais consignent depuis longtemps les données relatives à cette espèce qui présentent un intérêt biologique, car les bonites capturées à la palangre sont en règle générale plus grandes et plus âgées. Sur cette même fiche figure également un code permettant d'établir une distinction dans les relevés entre Thunnus maccoyii, le thon rouge du Sud et Thunnus thynnus, le thon rouge du Nord.

C'est la fiche destinée aux senneurs qui semble avoir été la plus remaniée mais en fait, la somme des données demandées est en gros la même. Les fiches actuellement utilisées comportent des colonnes où l'on doit consigner les données relatives au coup de senne effectué à une date donnée mais si on ne lit pas attentivement les instructions, on ne voit pas très bien comment consigner les journées où l'on a fait plusieurs coups de filet. Il semblerait de ce fait que certains d'entre eux n'aient jamais été enregistrés, surtout lorsque la pêche n'a pas été bonne. L'absence de ces données a pour effet de gonfler les taux de capture hors de toute proportion. Dans la fiche révisée, on a résolu le problème en séparant les informations comme suit : 1) renseignements d'ordre général relatifs au bateau (en-tête), 2) données journalières et 3) données relatives à chaque coup de senne effectué ce jour-là.

Sur les nouvelles fiches destinées aux senneurs et aux canneurs, on demande désormais d'indiquer les fourchettes de taille et non les moyennes de poids. Il s'agit de faciliter la tâche des pêcheurs qui éprouvent des difficultés à estimer les moyennes de poids et d'obtenir ainsi des données plus fiables. Il faut toujours malgré tout recueillir des données précises auprès d'observateurs ou sur des échantillons au port, mais cette nouvelle procédure est plus utile car elle permet de se faire une idée de la variabilité des prises et de leur répartition par taille. En effet, il sera plus facile et plus significatif d'exprimer une gamme étendue de tailles en termes de fourchette plutôt que de moyenne de poids. Par la suite, ces données pourront être interprétées sans qu'il soit besoin d'élaborer autant d'hypothèses. La Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique utilise une méthode analogue pour consigner les poids et se déclare satisfaite des résultats obtenus.

Toutes les fiches comportent désormais une rubrique "port(s) de déchargement" qui vient compléter les données sur les ports de départ et d'arrivée et permet de signaler les bateaux qui déchargent une partie de leurs prises avant la fin de la campagne. Grâce à ces renseignements, on pourra confronter les quantités débarquées avec les prises consignées sur les fiches de pêche.

Pour plus de clarté, on a modifié et amélioré lorsque cela était possible les mesures d'effort figurant sur les fiches actuelles. C'est ainsi par exemple que l'on a créé des rubriques "temps de recherche" sur les fiches destinées aux canneurs et aux senneurs, afin de contrôler plus précisément l'évolution des taux de capture qui sont d'une importance capitale pour l'évaluation des stocks. Sur les fiches destinées aux palangriers figurent deux nouvelles rubriques : profondeur maximale estimée des hameçons et heure de mise à l'eau des lignes; elles permettront d'étudier les mesures de sélectivité retenues par les pêcheurs. Les mesures d'effort de pêche doivent toutes être interprétées avec prudence et confirmées, dans la mesure du possible, par des informations de première main telles que les données provenant de campagnes d'observation.

On a suggéré de numéroter les nouvelles fiches de pêche, ce qui faciliterait l'exploitation des données à l'arrivée en éliminant tout risque de double enregistrement. Cela impliquerait nécessairement que la CPS soit le seul organisme à diffuser les fiches. Si cette solution était retenue, elles seraient probablement présentées sous forme de livrets reliés de feuilles autocopiantes permettant de rédiger trois exemplaires en une fois. L'avantage de cette solution est que les pêcheurs et les pays intéressés pourraient recevoir copie des fiches les concernant qu'ils pourraient utiliser à leurs propres fins. Il convient de mieux examiner le caractère pratique de cette solution.

On envisage en outre de faire traduire les instructions et les fiches de pêche dans la langue des principaux PPPH. Bon nombre de problèmes d'enregistrement des données sont dus à des difficultés linguistiques et il va sans dire que les relevés seront bien plus précis si les fiches de pêche sont traduites.

On trouvera ci-joint les instructions et les fiches révisées ainsi que des notes complémentaires sur les modifications apportées aux fiches de pêche destinées aux senneurs, canneurs et palangriers pratiquant la pêche hauturière.

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LES FICHES DE PRISES JOURNALIERES
DESTINEES AUX SENNEURS PRATIQUANT LA PECHE THONIERE

FICHE DE PRISES DANS LES EAUX DE - Indiquer le pays dans les eaux duquel pêche le bateau. Exemple : Papouasie-Nouvelle-Guinée.

ANNEE - Indiquer l'année civile en cours. Exemple : 1986.

NOM DU BATEAU : Donner le nom dans son entier. Exemple : Western Pacific.
S'il s'agit d'opérations de pêche en groupe, indiquez le nom du bateau qui a fait la capture.

PAYS D'IMMATRICULATION - Exemple : U.S.A.

NUMERO D'IMMATRICULATION - Porter le numéro officiel attribué par le pays d'immatriculation. Exemple : 564010.

JAUGE BRUTE - Arrondir au dixième de tonne le plus proche. Exemple : 985,9 tonnes.

SENNEURS GROUPES - Si votre bateau participe à des opérations de pêche en groupe, indiquer le nom de tous les autres navires. A savoir, nommer les bateaux transporteurs, les navires de recherche, etc. avec lesquels vous travaillez.

LONGUEUR ET PROFONDEUR NETTES - Donner les dimensions nettes en brasses ou en mètres, en précisant la mesure utilisée.

NUMERO DE LICENCE/PERMIS - Indiquer dans son intégralité le numéro de permis vous autorisant à pêcher dans ces eaux. Exemple : PNG 82/1234.

NOM DU CAPITAINE - Mentionner le nom complet.

SIGNATURE DU TITULAIRE DU PERMIS - La fiche de prises doit être signée par le titulaire du permis qui se porte garant de l'exactitude des renseignements qui y figurent.

ASSISTANCE AERIEENNE - Préciser si votre bateau bénéficie ou non d'une assistance aérienne à un quelconque stade des opérations de pêche. Exemple : lors de la recherche et/ou du sennage.

UNITES DE POIDS - Indiquer si les fourchettes de taille et les prises totales par espèces sont exprimées en livres et tonnes courtes ou en kilogrammes et tonnes métriques.

PORT DE DEPART - Donner dans son entier le nom du port et la date (année, mois, jour) à laquelle la campagne a commencé. Exemple : Hawaï 86-09-25.

PORT(S) DE DECHARGEMENT - Indiquer en entier le nom de tous les ports de déchargement touchés en cours de campagne et les dates (année, mois, jour) d'arrivée dans ces ports. Exemple : Guam 86-11-14.

IMPORTANT : Considérer comme déchargement dans un port, tout transfert des prises sur un autre bateau et indiquer le nom de ce bateau au lieu de celui du port de déchargement.

PORT D'ARRIVEE - Mentionner dans son entier le nom du port où la campagne a pris fin et la date (année, mois, jour) d'arrivée dans ce port. Exemple : San Diego 87-01.01.

EQUIPAGE - Indiquer le nombre total d'officiers et d'hommes d'équipage à bord.

DATE - Reporter le mois, puis le jour pour chaque journée, que le bateau ait pêché ou non.

EHELLE DE BEAUFORT - Préciser la force du vent, de 0 à 12, sur l'échelle de Beaufort. Exemple : 2 pour une journée où le vent était établi entre 4 et 6 noeuds.

TEMPERATURE A LA SURFACE DE LA MER - Enregistrer à midi chaque jour, la température à la surface de la mer et arrondir au dixième de degré celsius le plus proche. Exemple : 27,6°C.

TEMPS DE RECHERCHE DU BATEAU - Reporter le total des heures que le bateau a passé à la recherche de bancs de poissons.

TEMPS DE RECHERCHE AERIEENNE - Indiquer le total des heures passées à la recherche aérienne de bancs de poissons. Ne pas tenir compte du temps que l'aéronef a consacré à la manoeuvre du filet ou à des fins autres que la recherche des bancs.

- ACTIVITES - Se reporter au code mentionné et indiquer un numéro de code correspondant aux activités de la journée. Exemple : 1 - désigne une journée passée en mer sans pêcher.
- NOMBRE DE COUPS DE SENNE - On a ménagé des espaces suffisants pour enregistrer trois coups de senne par jour. S'il y en a eu davantage, inscrire les renseignements qui s'y rapportent sur la série de cases suivante. S'il n'y a eu aucun coup de filet, utiliser la première rangée pour indiquer la position à midi le jour dont la date figure à gauche.
- POSITION DE PECHE OU POSITION A MIDI - Pour chaque coup de senne, préciser la latitude et la longitude arrondies à la minute la plus proche et ajouter N ou S pour latitude nord ou sud respectivement et E ou W pour longitude est ou ouest respectivement. S'il n'y a eu aucun coup de filet, indiquer la position à midi.
- TYPE DE BANC - Se reporter au code mentionné et indiquer le numéro de code correspondant au type de banc. Choisir ce numéro en fonction de la principale caractéristique du banc.
- DEBUT DE LA MANOEUVRE - Préciser l'heure à laquelle la manoeuvre du filet a commencé, en donnant, en heure locale, les heures et les minutes. Exemple : 11 h 25.
- PRISES ET FOURCHETTE DE TAILLES - Indiquer pour chaque espèce la prise totale exprimée en tonnes métriques ou en tonnes courtes (US), en réutilisant l'unité de mesure figurant dans les rubriques d'en-tête. Préciser pour chaque espèce la fourchette de tailles en kilogrammes (ou en livres). Exemple : 1,5 - 2,5 kilos-bonites.
- AUTRES ESPECES - Se reporter au code mentionné, inscrire le ou les codes correspondant aux principales autres espèces capturées et enregistrer le total des prises pour cette rubrique.
- CUVES - Indiquer le numéro de la cuve dans laquelle ont été chargées les captures de ce coup de senne.
- REJETS - Tout le poisson rejeté doit être enregistré. Entrent dans cette catégorie toutes les espèces capturées qui n'ont pas été conservées à bord ou enregistrées au titre de la prise totale. Se reporter au code mentionné pour identifier les espèces.

NOTES SUR LES MODIFICATIONS APORTEES AUX FICHES DE PRISES
DE LA CPS DESTINEES AUX SENNEURS

<u>VERSION ACTUELLE</u>	<u>VERSION REVISEE</u>	<u>MOTIFS</u>
***	Longueur nette	Cette nouvelle rubrique permet de mieux estimer l'évolution des engins et l'effort de pêche et d'évaluer leur incidence sur la capacité de pêche.
***	Profondeur nette	Cette nouvelle rubrique permet de mieux estimer l'évolution des engins et l'effort de pêche et d'évaluer leur incidence sur la capacité de pêche.
***	Assistance aérienne	Cette rubrique permet d'estimer l'effort de pêche et son incidence sur la capacité de pêche.
***	Unités de poids	Avec les fiches actuelles, on ne sait jamais exactement quelle est l'unité de poids utilisée. La nouvelle rubrique proposée permet de préciser s'il s'agit des mesures anglo-américaines ou métriques.
***	Port(s) de déchargement	On a pu constater que les mentions portées sous la rubrique "Port d'arrivée" dans les fiches actuelles ne correspondent souvent pas au port de déchargement. Or, il est utile de connaître le port de déchargement pour évaluer l'ensemble des activités de la flottille de pêche et préparer des échantillons plus précis.
***	Echelle de Beaufort	Cette nouvelle rubrique permet de connaître les conditions atmosphériques pouvant avoir une incidence sur les opérations de pêche.
***	Temps de recherche du bateau	Les données relatives au repérage du poisson constituent un élément statistique important aux fins d'évaluation des stocks car elles renseignent sur l'abondance des bancs et l'effort de pêche.
***	Temps de recherche aérienne	Les données relatives au repérage du poisson constituent un élément statistique important aux fins d'évaluation des stocks car elles renseignent sur l'abondance des bancs et l'effort de pêche.

*** Cette rubrique ne figure pas sur les fiches de prises actuellement utilisées.

<u>VERSION ACTUELLE</u>	<u>VERSION REVISEE</u>	<u>MOTIFS</u>
Moyenne de poids	Fourchette de tailles (poids)	La moyenne des poids est difficile à estimer et ne reflète pas la taille des poissons capturés. Il est plus facile de consigner des fourchettes de tailles qui donnent une idée précise de la composition par taille des captures.
***	Numéro de cuve	Cette rubrique permet de suivre les captures jusqu'à la conserverie, de confronter les prises réelles à celles enregistrées et de faciliter la préparation par stratification spatio-temporelle d'échantillons plus détaillés.
***	Nombre de marlins (rejets)	Le but de cette nouvelle rubrique est de contrôler les prises de marlins par les senneurs.

OBSERVATIONS D'ORDRE GENERAL

On a cherché à mettre au point des fiches de prises qui permettent un bon contrôle des stocks mais ne soient pas trop difficiles à remplir, à diffuser et à récupérer. Les fiches actuellement utilisées par les senneurs ont été modifiées dans ce sens et contiennent les éléments d'information nécessaires à cette fin. Dans sa présentation, la fiche se divise en trois parties : rubriques d'en-tête, informations journalières et informations relatives aux coups de senne. La nouvelle présentation permet de recueillir davantage de précisions sur les conditions journalières de pêche - renseignements essentiels que les fiches actuelles ne fournissent pas - tout en conservant les données relatives aux coups de senne. En outre, les fiches actuellement utilisées n'ont pas toujours été correctement remplies et certaines calées n'ont jamais été enregistrées, notamment lorsqu'il y en avait plusieurs le même jour.

Sur les nouvelles fiches, on a modifié le codage des activités, des types de bancs et des espèces applicable aux rubriques "autres espèces" et "rejets" afin d'éviter les ambiguïtés que nous avons pu constater avec les fiches actuelles.

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LES FICHES DE PRISES JOURNALIERES
DESTINEES AUX CANNEURS PRATIQUANT LA PECHE THONIERE

- FICHE DE PRISES DANS LES EAUX DE - Indiquer le pays dans les eaux duquel pêche le bateau. Exemple : Papouasie-Nouvelle-Guinée.
- ANNEE - Indiquer l'année civile en cours. Exemple : 1986.
- MOIS - Indiquer le mois en cours en utilisant une numérotation chronologique de 1 à 12. Exemple : 9 pour le mois de septembre.
- NOM DU BATEAU - Donner le nom dans son entier. Exemple : Hatsutori Maru No. 5.
- PAYS D'IMMATRICULATION - Exemple : Japon.
- NUMERO D'IMMATRICULATION - Porter le numéro officiel attribué par le pays d'immatriculation. Exemple : TK1-970.
- JAUGE BRUTE - Arrondir au dixième de tonne le plus proche. Exemple : 254,9.
- NOMBRE DE CANNES AUTOMATIQUES - Enregistrer le nombre de cannes automatiques régulièrement utilisées.
- EQUIPAGE - Donner le nombre total d'officiers et d'hommes d'équipage à bord.
- NUMERO DE LICENCE/PERMIS - Indiquer dans son intégralité le numéro de permis vous autorisant à pêcher dans ces eaux. Exemple : PNG82/1234.
- NOM DU CAPITAINE - Mentionner le nom complet.
- SIGNATURE DU TITULAIRE DU PERMIS - La fiche de prises doit être signée par le titulaire du permis qui se porte garant de l'exactitude des renseignements qui y figurent.
- PRINCIPALES ESPECES D'APPATS - Donner le nom commun des deux plus importantes espèces d'appâts utilisées.
- PORT DE DEPART - Indiquer dans son entier le nom du port et la date (année, mois, jour) à laquelle la campagne a commencé. Exemple : Shimizu 86-09-25.
- PORT(S) DE DECHARGEMENT - Indiquer en entier le nom de tous les ports de déchargement touchés en cours de marée et les dates (année, mois, jour) d'arrivée dans ces ports. Exemple : Yaizu 86-11-14.
IMPORTANT : Considérer comme déchargement dans un port, tout transfert des prises sur un autre bateau et indiquer le nom de ce bateau au lieu de celui du port de déchargement.
- PORT D'ARRIVEE - Mentionner dans son entier le nom du port où la campagne a pris fin et la date (année, mois, jour) d'arrivée dans ce port.
Exemple : Yokosuka 87-01-01.
- JOUR - Les jours du mois sont numérotés consécutivement et doivent être remplis chronologiquement. N'utiliser qu'une fiche de prises par mois.
- POSITION A MIDI - Préciser la latitude et la longitude arrondies à la minute la plus proche et ajouter N ou S pour latitude nord ou sud respectivement et E ou W pour longitude est ou ouest respectivement.
- ACTIVITES - Se reporter au code mentionné et indiquer le numéro de code correspondant aux activités de la journée. Exemple : 1 - désigne une journée entière passée en transit.
- ECHELLE DE BEAUFORT - Préciser la force du vent, de 0 à 12, sur l'échelle de Beaufort. Exemple : 2 pour une journée où le vent était établi entre 4 et 6 nœuds.
- TEMPS DE RECHERCHE - Reporter le total des heures consacrées pendant la journée à la recherche de bancs de poisson.
- QUANTITE D'APPATS A BORD - Préciser la quantité en kilogrammes d'appâts vivants transportés à bord en début de journée.
- QUANTITE D'APPATS UTILISEE - Indiquer la quantité estimée en kilogrammes d'appâts vivants utilisés pour amorcer les bancs capturés ce jour là.
- QUANTITE DE BANCs APPATES - Indiquer le nombre total de bancs appâtés pendant la journée.

NOMBRE DE REACTIONS POSITIVES - Inscrire le nombre de bancs dans lesquels des poissons ont été capturés, à savoir le nombre de fois où l'appâtage a été positif.

PRISES ET FOURCHETTE DE TAILLES - Indiquer pour chaque espèce la prise totale exprimée en tonne métriques. Préciser pour chaque espèce la fourchette de tailles. Exemple : 1,5 - 2,5 kilos - bonites.

AUTRES ESPECES - Se reporter au code mentionné et inscrire le code correspondant aux autres espèces capturées et leur poids total en tonnes.

NOTES SUR LES MODIFICATIONS APORTEES AUX FICHES DE PRISES
DE LA CPS DESTINEES AUX CANNEURS

<u>VERSION ACTUELLE</u>	<u>VERSION REVISEE</u>	<u>MOTIFS</u>
***	Nombre de cannes automatiques	Ce renseignement est demandé sur les nouvelles fiches car il rend compte exactement de la capacité de pêche du bateau.
***	Port(s) de déchargement	On a pu constater que les mentions portées sous la rubrique "port d'arrivée" dans les fiches actuelles ne correspondent souvent pas au port de déchargement. Or, il est utile de connaître le port de déchargement pour évaluer l'ensemble des activités de la flottille de pêche et préparer des échantillons plus précis.
Code des observations	Code des activités	Le terme "activités" reflète davantage le contenu du code et les réponses attendues.
***	Echelle de Beaufort	Cette nouvelle rubrique permet de connaître les conditions atmosphériques pouvant avoir une incidence sur les opérations de pêche.
***	Temps de recherche	Les données relatives au repérage de poisson constituent un élément statistique important aux fins d'évaluation des stocks car elles renseignent sur l'abondance des bancs et l'effort de pêche.
***	Quantité d'appâts à bord	Il convient de normaliser considérablement les mesures de l'effort de pêche des canneurs et des éléments tels que la quantité d'appâts à bord figurent désormais sur les fiches car ils constituent un facteur probable de pondération. Ce type d'information est déjà systématiquement enregistré à bord des bateaux de pêche et ne demande donc pas d'effort supplémentaire aux pêcheurs.
***	Quantité d'appâts utilisée	Il convient de normaliser considérablement les mesures de l'effort de pêche des canneurs et des éléments tels que la quantité d'appâts utilisée lors d'une journée figurent désormais sur les fiches car ils constituent un facteur probable de pondération. Ces données peuvent en outre être utilisées pour analyser les variations saisonnières du comportement et de l'abondance des bancs en fonction de l'utilisation d'appâts.
***	Nombre de bancs appâtés	Dans ce cas aussi, la nouvelle rubrique a pour but de normaliser les mesures de l'effort de pêche des canneurs.

*** Cette rubrique ne figure pas dans les fiches de prises actuellement utilisées.

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LES FICHES DE PRISES JOURNALIERES
DESTINEES AUX PALANGRIERS PRATIQUANT LA PECHE THONIERE

- FICHE DE PRISES DANS LES EAUX DE - Indiquer le pays dans les eaux duquel pêche le bateau. Exemple : Papouasie-Nouvelle-Guinée.
- ANNEE - Indiquer l'année civile en cours. Exemple : 1986.
- MOIS - Indiquer le mois en cours en utilisant une numérotation chronologique de 1 à 12. Exemple : 9 pour le mois de septembre.
- NOM DU BATEAU - Donner le nom dans son entier. Exemple : Nankai Maru No. 18.
- PAYS D'IMMATRICULATION - Exemple : Japon.
- NUMERO D'IMMATRICULATION - Porter le numéro officiel attribué par le pays d'immatriculation. Exemple : TK1-970.
- JAUGE BRUTE - Arrondir au dixième de tonnes le plus proche. Exemple : 254,9.
- NUMERO DE LICENCE/PERMIS - Indiquer dans son intégralité le numéro de permis vous autorisant à pêcher dans ces eaux. Exemple : PNG 82/1234.
- NOM DU COMMANDANT - Mentionner le nom complet.
- SIGNATURE DU TITULAIRE DU PERMIS - La fiche de prises doit être signée par le titulaire du permis qui se porte garant de l'exactitude des renseignements qui y figurent.
- NOMBRE D'HAMECONS PAR PANIER - Si ce nombre varie, indiquer la moyenne d'hameçons utilisés pendant la campagne.
- LONGUEUR DE LA LIGNE PRINCIPALE ENTRE LES FLOTTEURS - Donner la longueur moyenne en mètres de la ligne principale entre les flotteurs.
- LONGUEUR DE LA PALANGRE FLOTTANTE - Préciser la longueur moyenne en mètres de la palangre flottante.
- LONGUEUR DES AVANCONS - Incrire la longueur moyenne en mètres des avançons.
- APPATS UTILISES - Donner le nom commun, par exemple orphie ou calmar, des deux plus importantes espèces d'appâts utilisées.
- LOCALISATION DE LA THERMOCLINE - Entourer d'un cercle la lettre Y si le bateau utilise régulièrement un bathythermographe pour localiser la profondeur de la thermocline ou la lettre N si cette mesure n'est généralement pas connue avant le mouillage des lignes.
- EQUIPAGE - Donner le nombre total d'officiers et d'hommes d'équipage à bord.
- PORT DE DEPART - Indiquer dans son entier le nom du port et la date (année, mois, jour) à laquelle la campagne a commencé. Exemple : Shimizu 86-09-25.
- PORT(S) DE DECHARGEMENT - Indiquer en entier le nom de tous les ports de déchargement touchés en cours de campagne et la date (année, mois, jour) d'arrivée dans ces ports. Exemple : Shimizu, 86-11-14.
IMPORTANT : Considérer comme déchargement dans un port tout transfert de prises sur un autre bateau et indiquer le nom de ce bateau au lieu de celui du port de déchargement.
- PORT D'ARRIVEE - Mentionner dans son ensemble le nom du port où la campagne a pris fin et la date (année, mois, jour) d'arrivée dans ce port. Exemple : Yokosuka 87-01.01.
- JOUR - Les jours du mois sont numérotés en série et doivent être remplis chronologiquement. N'utiliser qu'une fiche de prises par mois.
- POSITION A MIDI - Préciser la latitude et la longitude arrondies à la minute la plus proche et ajouter N ou S pour latitude nord ou sud respectivement et E ou W pour longitude est ou ouest respectivement.
- NOMBRE D'HAMECONS - Indiquer pour chaque journée le nombre total d'hameçons mis à l'eau.

- PROFONDEUR MAXIMALE ESTIMEE DES HAMECONS - Estimer au mieux la profondeur maximale en mètres des hameçons mis à l'eau chaque jour.
- TEMPERATURE A LA SURFACE DE LA MER - Enregistrer à midi chaque jour la température à la surface de la mer et arrondir au dixième de degré celsius le plus proche. Exemple : 27,6°C.
- DEBUT DE LA MANOEUVRE - Préciser l'heure à laquelle le mouillage des palangres a commencé, en donnant, en heure locale, les heures et les minutes. Exemple : 18 h 40.
- ACTIVITES - Se reporter au code dans l'encadré et indiquer le numéro de code correspondant aux activités de la journée. Exemple : 1 - désigne une journée passée en mer sans pêcher.
- NOMBRE DE POISSONS ET POIDS TOTAL DES CAPTURES - Indiquer le nombre de pièces et le poids total des prises conservées pour chaque espèce. Le total général de ces deux rubriques doit être porté en bas de page. IMPORTANT : Préciser par un N ou un S si les thons rouges capturés étaient des thons rouges (du nord) (Thunnus thynnus) ou des thons rouges du sud (Thunnus maccoyii).
- REJETS - Tout le poisson capturé mais non destiné à la vente doit être enregistré. Entrent dans cette catégorie toutes les espèces capturées qui n'ont ni été conservées à bord, ni officiellement déchargées pour toute autre raison.

NOTES SUR LES MODIFICATIONS APPORTEES AUX FICHES DE PRISES
DE LA CPS DESTINEES AUX PALANGRIERS

<u>VERSION ACTUELLE</u>	<u>VERSION REVISEE</u>	<u>MOTIFS</u>
Distance entre les flotteurs	Longueur de la ligne principale entre les flotteurs	L'interprétation des distances pose problème sur les fiches actuelles. On consigne parfois sous cette rubrique la distance au-dessus de la surface et en d'autres occasions, on y trouve la longueur de la ligne principale.
Code des observations	Code des activités	Le terme "activités" reflète davantage le contenu du code et les réponses attendues.
***	Port(s) de déchargement	On a pu constater que les mentions portées sous la rubrique "port d'arrivée" dans les fiches actuelles ne correspondent souvent pas au port de déchargement. Or, il est utile de connaître le port de déchargement pour évaluer l'ensemble des activités de la flottille de pêche et préparer des échantillons plus précis au port.
***	Profondeur maximale estimée des hameçons	Ces éléments d'information sont désormais demandés car ils renseignent sur les différences que présentent la composition des espèces et l'effort de pêche selon la profondeur. De plus, la plupart des maîtres-pêcheurs calculent déjà la profondeur des hameçons.
***	Début de la manoeuvre	Cette nouvelle rubrique permettra d'étudier les effets du jour sur les prises et leur composition.
Thon rouge	Thon rouge (N ou S)	Dans les fiches actuelles, on ne fait pas la différence entre les deux espèces de thon rouge, du nord ou du sud.
***	Bonites	Les données relatives aux captures de bonites à la palangre sont enregistrées depuis longtemps et présentent un intérêt pour l'étude de ces poissons souvent plus grands et plus âgés que l'on ne capture généralement pas avec d'autres engins de pêche.
Rejets (poids)	Rejets (nombre)	Les poissons rejetés sont souvent partiellement dévorés par les requins; on demande donc désormais d'indiquer leur nombre plutôt que leur poids, ce qui devrait être plus facile à évaluer et plus significatif.

*** Cette rubrique ne figure pas dans les fiches de prises actuellement utilisées.

SPC/Fisheries 18/WP.3/Add.1

29 juillet 1986

ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

DIX-HUITIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 4 - 8 août 1986)

PROJET DE REVISION DES FICHES DE PRISES JOURNALIERES A USAGE REGIONAL

NOTES SUR LES OBSERVATIONS SUSCITEES PAR LE PROJET DE
REVISION DES FICHES DE PRISES JOURNALIERES A USAGE REGIONAL

INTRODUCTION

Le projet initial de révision des fiches de prises journalières à usage régional a suscité de nombreuses réactions. On trouvera ci-après une récapitulation des observations qui nous ont été communiquées par les pays de la région et certaines organisations chargées de la surveillance des stocks de thonidés et marlins. Ces observations et suggestions sont très encourageantes et le Secrétariat général est persuadé que ces fiches seront d'un modèle qui conviendra parfaitement à la pêche commerciale des thonidés et marlins qui se développe dans la région. Les observations et suggestions sont suivies d'une note qui montre dans quelle mesure elles pourraient être utilement retenues pour les nouvelles fiches.

OBSERVATIONS OU SUGGESTIONS

NOTES

REMARQUES D'ORDRE GENERAL

Prévoir davantage de codes pour différencier les espèces à classer dans les colonnes "others species" (autres espèces) et "discards" (rejets), pour tous les poissons porte-épée par exemple.

Demander que le poids des prises débarquées figure sur la dernière ligne à côté du total général des prises réalisées.

Demander le nom du maître-pêcheur

Ne pas demander d'indiquer les poissons rejetés puisque les rejets ne seront probablement pas déclarés de façon fiable.

Si les codes sont peu pratiques à utiliser, ils risquent de ne pas être reportés avec précision. Avec les renseignements relatifs aux prises accessoires de poissons porte-épée, on aborde un domaine sensible. La fiabilité des renseignements reportés risque donc d'être aléatoire.

En théorie, une donnée très utile. Toutefois, difficile à demander du fait que les relevés sont établis par campagne dans les eaux d'un pays donné et non pour l'ensemble d'une campagne de pêche. Il vaut mieux obtenir cette donnée à l'aide des échantillonnages pratiqués dans le port de débarquement ou au moyen des reçus délivrés par la conserverie achetant les prises.

Renseignement important, préconisé pour la normalisation de l'effort de pêche.

On ne peut espérer que des données précises sur les poissons rejetés soient communiquées par tous les navires. Celles qui sont indiquées permettent toutefois d'estimer les quantités minima de poissons rejetés. D'autres renseignements pourront être obtenus à des fins d'étalonnage grâce aux programmes d'embarquement d'observateurs.

L'utilisation de l'échelle de Beaufort est discutable.

Prévoir une échelle pour indiquer approximativement le nombre de navires pêchant à peu de distance les uns des autres.

Demander le nombre de campagnes déjà effectuées par le navire pour l'année en cours.

Prévoir un espace pour indiquer les renseignements relatifs aux marques récupérées.

Traduire les fiches dans la langue des principaux pays pratiquant la pêche.

Revoir les codes des espèces en fonction des normes internationales.

Prévoir un espace dans la partie supérieure des fiches, pour indiquer la capacité d'entreposage du poisson de chaque navire.

Demander à ce que les débarquements de prises soient ventilés pour couvrir les cas où seule une partie des prises est mise à terre.

SENNEURS

On doit définir clairement ce que l'on entend par temps de repérage des bancs de façon à éviter toute confusion avec d'autres méthodes (par exemple les coups de senne sur épave).

L'utilisation des unités de poids présente des risques de confusion (prises totales exprimées en tonnes métriques et fourchette de poids en livres).

Plutôt que d'adopter une autre série de codes pour l'état de la mer lorsque celle-ci influe sur les opérations de pêche, l'échelle anémométrique de Beaufort, qui est un code international, a été retenue.

Rendrait les fiches beaucoup trop compliquées à utiliser. Cet aspect est mieux traité par les observateurs embarqués à bord des navires.

Peu envisageable car il est difficile de définir ce que l'on entend par une campagne de pêche.

Il est vivement recommandé de réserver un espace à cette fin, qui servira de rappel à la présence possible de poissons marqués. Si rien n'est prévu sur les fiches elles-mêmes, il faudra au moins mentionner ce point dans les instructions.

Il est prévu de faire traduire les fiches.

Le code LTA sera remplacé par KAW qui correspond mieux à l'espèce Euthynus affinis. Le code FRZ remplacera FRI pour Auxis spp.

Ce renseignement figure dans le registre régional, ce qui paraît suffisant, et la capacité d'entreposage d'un navire reste généralement la même.

Trop difficile d'exiger cela des pêcheurs; cette question serait mieux traitée dans le cadre des échantillonnages pratiqués dans les ports.

Des définitions plus précises seront données dans les instructions de façon à éviter les risques de confusion.

Les instructions expliquent clairement comment indiquer l'unité de poids choisie. Cela ne devrait pas être source de confusions, mais des vérifications seront effectuées.

Prévoir de faire figurer les prises nulles de façon particulière.

Les fiches indiquent clairement que toutes les prises doivent être reportées, même les prises nulles. Les fiches actuelles donnent pleine satisfaction sur ce point.

Indiquer le temps consacré à chaque coup de senne.

Si cette information est utilisée dans d'autres cas pour estimer le temps réellement consacré au repérage du poisson, cela ne se justifie pas ici car il est déjà demandé d'indiquer le temps consacré à ce repérage.

Éliminer la demande de renseignements concernant la taille du filet - figure déjà dans le registre.

La dimension du filet peut changer fréquemment et bien qu'elle figure dans le registre régional, la procédure à suivre pour indiquer les changements survenus fait qu'il serait difficile de disposer de cette importante mesure de l'effort si ce renseignement n'est pas fourni pour chaque campagne de pêche.

Prévoir de demander si un navire a les moyens de localiser la thermocline.

C'est une question importante, mais qui ne fait pas partie des demandes de renseignements prioritaires en ce qui concerne les mesures d'effort.

Se réfère-t-on à la longueur ou au poids lorsque l'on parle de fourchette de taille ?

Comme les pêcheurs pensent généralement en terme de poids et que ce point est précisé dans les instructions, il ne semble pas y avoir de risque de confusion. Le manque de place sur les fiches a, en outre, posé des problèmes.

Traiter la question des unités de poids de façon différente (demander aux Américains de remplir les fiches en utilisant la livre et la tonne courte, et aux autres nations d'utiliser le système métrique).

Il vaut mieux laisser la personne remplissant la fiche, choisir l'unité de mesure qu'elle est habituée à utiliser. Les capitaines américains travaillent souvent sur des navires étrangers. De plus, si l'on ne demande pas que l'unité de poids utilisée soit clairement indiquée, il est difficile de déterminer à coup sûr l'unité retenue.

Assistance aérienne pour le repérage du poisson - les avions repèrent généralement les bancs pour plusieurs navires.

C'est une question importante. Il faudra tenir compte de cet aspect des choses pour déterminer l'importance du rôle de l'assistance aérienne dans le repérage des bancs.

Prévoir de demander des renseignements sur les courants pendant la pose de la senne.

Parler de "profondeur du filet" et de "longueur du filet" plutôt que de "profondeur nette" et de "longueur nette", pour éviter tout risque de confusion.

Prévoir de demander des renseignements sur le rendement obtenu pour chaque coup de senne (à savoir, la proportion du banc qui a été capturé).

CANNEURS

Indiquer le nombre moyen de cannes utilisé pour chaque opération de pêche. Ne pas tenir compte des cannes automatiques.

Le nombre des bancs appâtés est une notion ambiguë et difficile à définir; les renseignements risquent d'être peu fiables.

La réaction positive à l'appâtage est une notion ambiguë et difficile à définir.

Parler de seaux d'appâts plutôt que de kilogrammes pour aider la personne qui fournit ces renseignements.

Tous les navires ne reportent pas les renseignements relatifs aux courants lorsqu'ils posent leur filet. On ne sait pas non plus très bien comment ces renseignements pourraient être utilisés lors de l'analyse des données.

Il sera tenu compte de ce problème dans la version finale des fiches.

Nous estimons qu'il s'agit d'une information trop détaillée, qui pourrait être mieux recueillie par les observateurs. Ce type d'estimation est également susceptible d'être très différente d'un capitaine à l'autre.

La taille de l'équipage est relié au nombre de cannes-hommes et est utilisée pour comparer le niveau d'exploitation (en ce qui concerne l'automatisation, la technologie, etc.) comme mesure relative de la capacité de pêche.

On estime que les pêcheurs remplissant les fiches n'auront pas tendance à prendre cette demande au pied de la lettre. Cela permettra au moins de se faire une idée du degré d'exploitation sans avoir à demander des renseignements détaillés sur chaque banc exploité.

De même que pour le nombre de bancs appâtés, il est utile de disposer d'une indication sur les réactions enregistrées. De plus, ce type de renseignements fournit des informations générales aux pays qui cherchent à développer la pêche à la canne.

Il sera tenu compte de cette suggestion dans la version finale des fiches.

PALANGRIERS

Prévoir une colonne pour l'état de la mer ainsi que pour la direction et la force du vent.

Prévoir une colonne pour indiquer la profondeur de la thermocline, ce qui permettrait de supprimer la question sur la "capacité à localiser la thermocline" dans la partie supérieure de la fiche.

Demander le nombre d'hameçons réellement utilisés (à l'exclusion de ceux qui se sont emmêlés ou perdus).

La longueur de la palangre entre les flotteurs est fonction de la profondeur recherchée.

Demander le temps de pose de la palangre.

La température à la surface de la mer n'est pas mesurée avec précision à bord de ces navires et n'influe pas sur les opérations.

N'a pas raison d'être. La pêche à la palangre ne dépend pas de l'efficacité du repérage - qui peut être fonction des conditions météorologiques - comme c'est le cas pour la pêche à la senne et la pêche à la canne.

Ce type de renseignement serait utile. Toutefois, nous estimons que ce serait trop exiger des pêcheurs dans le cadre des fiches. En matière de capacité de pêche, il est important de pouvoir évaluer les différences potentielles entre les navires qui peuvent et ne peuvent pas localiser la thermocline. Ceux-ci orienteront en effet leur effort en conséquence.

Nous souhaitons traiter de ce problème éventuel dans le cadre des instructions, notamment dans les cas où les pertes sont importantes.

Compte tenu du fait que nous demandons la profondeur maximale estimée des hameçons, il n'est pas nécessaire d'aborder cette question de façon plus détaillée.

Le temps de pose ne devrait pas dépendre étroitement du nombre d'hameçons posés. Ce renseignement semble donc être superflu.

D'après l'expérience et les rapports des observateurs, ces données sont déjà de toute façon indiquées par la plupart des navires. En demandant aux palangriers de les relever, on disposerait de renseignements couvrant une vaste zone et d'informations sur les températures en surface qui pourraient être utilisées pour les données relatives aux prises de surface par unité d'effort.
